



Le programme prendra place boulevard Alexandre-Millerand, sur l'Île de Nantes. © Ouest-France

Ir

Le conseil d'État a imposé la conservation d'un boisement, qui deviendra un square dans une version revue et corrigée du programme de logements prévu boulevard Millerand, sur l'île de Nantes.

Les palissades bigarrées dissimulent, depuis bientôt cinq ans, un terrain vague en attente de lendemains plus précis, 13 boulevard Alexandre-Millerand, au sud de l'île de Nantes (Loire-Atlantique), non loin du pont Léopold Sédar-Senghor.

Mais l'heure de la métamorphose de l'ancien centre des finances publiques – démolé en 2018 – semble venue. Cinq ans après le permis de construire accordé le 11 février 2020 à la SCCV Arc Promotion Ouest, le tribunal administratif de Nantes est bien parti pour valider une version revue et corrigé de ce programme immobilier d'ampleur. L'opération Castel Riva prévoit la sortie de terre de 101 logements, vingt hébergements en résidence-service, et des bureaux sur 9 966 m² de surface de plancher, répartis en huit bâtiments s'élevant en R + 2 à R + 9.

La rapporteure publique de la première chambre spécialisée en urbanisme, a préconisé, ce mardi 4 mars à l'audience, de valider le permis modificatif délivré le 5 décembre dernier. C'est l'épilogue d'un long feuilleton. Le premier épisode avait déjà été à l'avantage du promoteur et de Nantes Métropole favorable au projet qui s'inscrit dans sa quête désespérée de production de 6 000 logements annuels.

Neuf peupliers conservés

Le 18 mai 2021, le tribunal administratif avait rejeté le recours formé par l'association des riverains Loire-Beaulieu-Île de Nantes, et les syndicats de co-propriétaires des résidences voisines de l'Isle et l'Escale. Ces derniers avaient alors saisi le Conseil d'État. La haute juridiction les avait partiellement entendus, le 20 mars 2024, sur la question du devenir d'un boisement de neuf peupliers d'une quarantaine de mètres de hauteur, à l'est de la parcelle. Seraient-ils conservés ?

La notice paysagère et la demande de permis de construire présentaient, d'après les juges suprêmes,

des mentions « contradictoires » ayant « faussé l'appréciation » de l'administration. Message reçu : un permis modificatif actait, quelques mois plus tard, le maintien du précieux bosquet et sa transformation en un « square accessible au public. »

« **L'ambiguïté est levée** », a estimé la rapporteure publique avant de préconiser le rejet du recours et valider ainsi le permis. Selon elle le projet ne justifiait pas « d'étude d'impact » comme le soutenaient les requérants. Sous le seuil de 10 000 m² de surface créée imposant cette évaluation environnementale, il s'implante de surcroît sur une parcelle déjà largement « artificialisée. » La décision, mise en délibéré, est attendue dans un mois.

Bertrand MERLOZ. Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Nantes

Donnez votre avis



> Abonnez-vous 1^{er} mois offert

> Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de la **politique de données personnelles**.

Envoyer

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***

SITES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)

[Ouest-France Auto](#)

[Ouest-France Immo](#)

[Ouest-France Emploi](#)

[Ouest-France Solidarité](#)

SERVICES

[Incubateur OFF7](#)

[Comparateur Assurances](#)

[Infocale](#)

[Bons plans Ouest-France](#)

[Commerces Ouest-France](#)

[Comparateur de produits](#)

[Codes promo](#)

[Modifier mes choix de cookies](#)

RUBRIQUES SITE MAVILLE

[Accueil](#)

[Toute l'info de votre région](#)

[Infos sportives](#)

[Guide restaurants](#)

[Sorties Ciné](#)

[Sorties](#)

[Jeux concours](#)

[Shopping](#)

[Prévisions météo](#)

[Infos pratiques](#)



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

[Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Cookies](#) | [Contact](#) | [Plan du site](#) | [Devenez annonceur](#) | [© Maville.com](#)